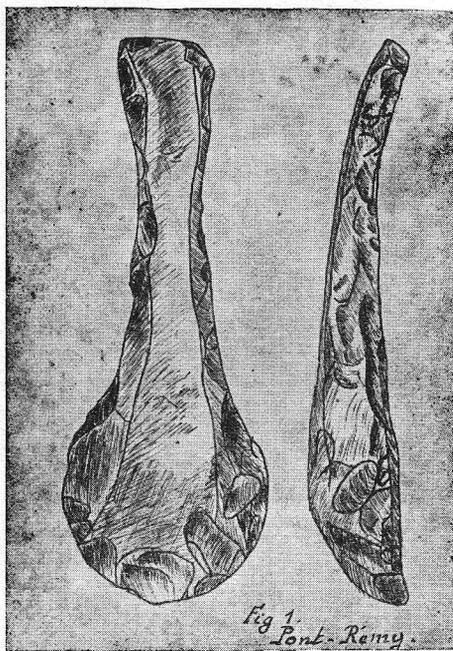


Note sur trois outils à pédoncule du Campignien

par M. VAN DAMME

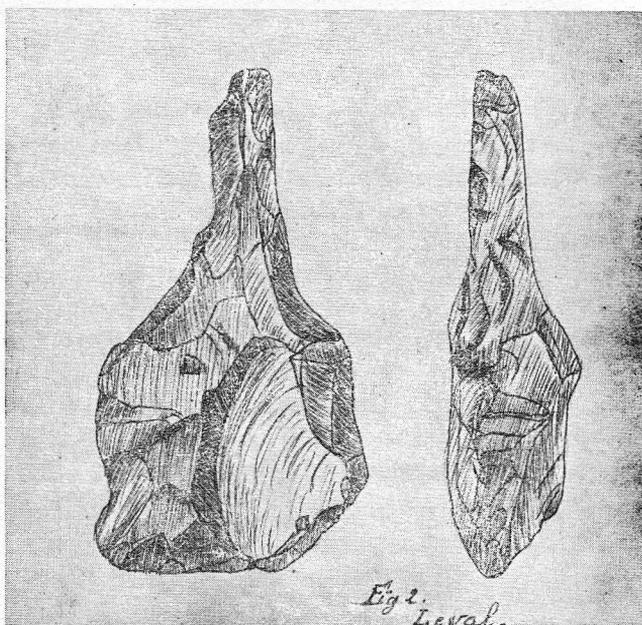
Les objets en silex que je me propose de soumettre à votre examen proviennent de trois stations à industrie campignienne : le premier est originaire de Pont-Remy (Départ^t de la Somme) (fig. 1.) ; le second a été recueilli à Leval (Hainaut) avec d'autres outils campigniens et fait partie de la collection de M. P. Stalon (fig. 2) ; le troisième provient de la station du Bois-Rouge (Remersdael) et appartient au Musée d'art et d'histoire, section de la Belgique ancienne, (salle 1, vitrine 36.) (fig. 4.)



Ces deux derniers instruments sont vraisemblablement des tranchets dont la lame affecte la forme carrée, ce en quoi ils diffèrent du type triangulaire qui est le plus fréquent dans les stations campigniennes et dont les figures 3 et 5 nous fournissent une représentation typique.

Ils sont tous deux pourvus d'un prolongement médian assez étroit d'une longueur sensiblement égale à la largeur du tranchant, dont la destination me paraît discutable.

La première hypothèse qui se présente à l'esprit est que ce prolongement a été ménagé pour servir à l'emmanchement du tranchet. Son introduction dans un manche, en bois ou en os, s'appuyant sur la partie supérieure de la lame, devait permettre de porter les coups nécessaires pour tirer parti du tranchant de l'outil sans s'exposer à briser celui-ci. Cependant il semble bien que la forme triangulaire qu'affectent le plus souvent les tranchets est mieux appropriée à l'emmanchement et le travail considérable que réclamait la confection d'un manche tel que celui des pièces 2 et 4, lesquelles dérivent d'éclats primitivement triangulaires,

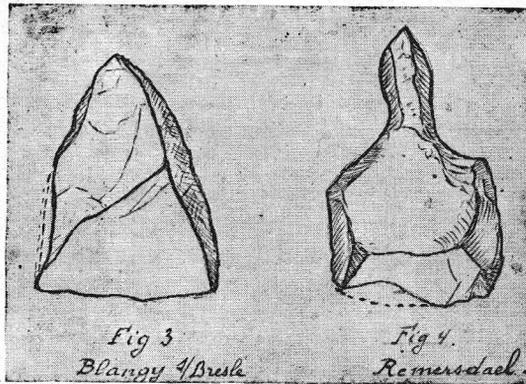


ne paraît pas être justifié par un avantage sur la forme habituelle, plus robuste, sans nul doute.

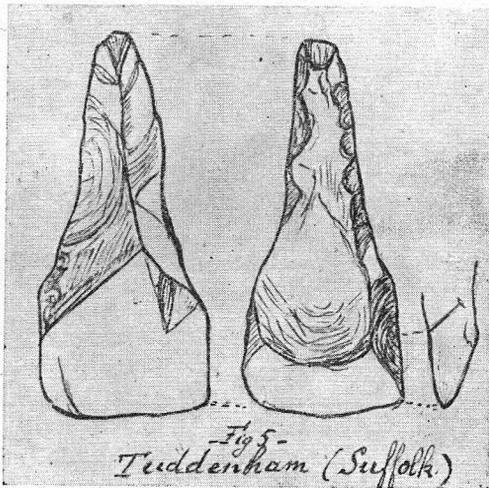
Le tranchet n° 2 (Leval) porte, en outre, des traces évidentes d'utilisation comme marteau ou retouchoir ; un coup plus violent a même enlevé un éclat considérable de la face supérieure. Pour pouvoir l'employer à cette fin, il a dû être emmanché, sinon sa mise en main eût été difficile.

Le numéro 4 est sensiblement identique au n° 2, mais de dimensions moindres. Le silex mis en œuvre à Remersdael se prête mal à une taille aussi délicate et le maintien du manche a dû demander beaucoup de soins et d'habileté lors de la taille.

Une seconde hypothèse est que ces outils ont pu être convertis en forets ou alésoirs après usure du biseau du tranchet. On a fréquemment observé la réutilisation d'un outil en silex mis hors d'usage par suite



d'usure, après son adaptation à une autre fin. Mais si des pièces comme les nos 2 et 4 peuvent avoir été utilisées comme outils à forer, il paraît impossible qu'il en ait été de même pour la pièce de Pont-Rémy (fig. 1.)



de même technique. Cette dernière affecte la forme d'un grattoir circulaire de 4 centimètres de diamètre, mais si l'on examine sa face supérieure on constate que les arêtes résultant de l'avivage des bords de la lame sont fortement usées par frottement et l'on est plutôt tenté d'y voir un lissoir.

L'outil en question est pourvu d'un manche équerri, long de 8 centimètres et large de 1 cm. dont l'extrémité est aplatie et quelque peu évasée (O m. 015). Il est en outre légèrement incurvé. Il n'affecte donc en rien la forme d'un perçoir lequel doit être droit, avoir une pointe plus ou moins aiguë et des arêtes vives.

La forme du pédoncule et son incurvation rendent improbable son emmanchement. Peut-être l'utilisait-on à la main. Cependant, la même technique semble avoir été employée dans le maintien du pédoncule médian des trois pièces présentées qui, ainsi que je l'ai dit, dérivent sans doute d'un éclat triangulaire. Un même but doit avoir été poursuivi par les artisans qui les ont confectionnées. Le fait qu'il s'agit d'outils recueillis dans trois stations éloignées l'une de l'autre écarte l'idée d'un atelier de taille commun.

Sans doute serait-il hasardeux d'émettre un avis basé sur l'examen d'un nombre aussi restreint de pièces. Celles-ci appartiennent à des stations à industrie campagnienne exclusivement.

Je ne connais pas d'outils comparables à ceux-ci dans nos collections néolithiques. Il semblerait cependant improbable qu'il n'en existât pas. Peut-être n'ont-ils pas suffisamment retenu l'attention. C'est pourquoi j'ai cru utile de vous soumettre ces trois pièces.

Il me reste à remercier vivement nos collègues, MM. Breuer et Stalon, qui ont bien voulu me confier les pièces présentées et ainsi m'en faciliter l'étude.
